



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
9 juin 2011
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-quatrième session

Bonn, 6-16 juin 2011

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Proposition du Président

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
 - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
4. Principes méthodologiques concernant les activités liées à la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement.
5. Mise au point et transfert de technologies.
6. Recherche et observation systématique.
7. Forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre à organiser aux trente-quatrième et trente-cinquième sessions des organes subsidiaires, l'objectif étant d'établir, dans le cadre de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre, un programme de travail visant à faire face à de tels impacts, en vue de l'adoption à la dix-septième session de la Conférence des Parties des modalités d'exécution du programme de travail et d'organisation d'un forum éventuel sur les mesures de riposte¹.

¹ En application de la décision 1/CP.16, par. 93.

8. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
 9. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux;
 - b) Révision des Directives FCCC pour la notification des inventaires annuels des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Interface d'accès aux données relatives aux gaz à effet de serre.
 10. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbène-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbène-23 (HFC-23);
 - b) Application du principe de matérialité au titre du mécanisme pour un développement propre;
 - c) Paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent dioxyde de carbone des gaz à effet de serre;
 - d) Captage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques en tant qu'activités de projet au titre du mécanisme pour un développement propre.
 11. Aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques de l'atténuation des changements climatiques.
 12. Coopération avec d'autres organisations internationales.
 13. Effets des changements climatiques sur les ressources en eau et la gestion de ces ressources.
 14. Programme de travail relatif à l'agriculture.
 15. Questions diverses:
 - a) Carbone bleu: systèmes marins côtiers;
 - b) Les droits de la nature et l'intégrité des écosystèmes;
 - c) Autres questions.
 16. Rapport de la session.
-